



VENDREDI 13 JANVIER 1905

ABONNEMENTS

ABONNEMENTS

Astros Béparlements Munitropites . . . Trois mois : 4 fr. 50 Six mois : 9 fr. Un an : 48 fr. 5 fr. 50 44 fr. 5 22 fr. 5 22 fr.

RÉDACTION ET MINISTRATION . ROUBAIX, 146, Rue Jean, 146, ROUBAIX

ROUBAITOURCOING

ANNONCES Les annences sent reçues directement au Eureau du Je et dans teutes les Agences de Publicité

Journée d'Hier

La Chambre, après avoir procédé à l'élec-tion des secrétaires en ballottage, a entendu le discours du président, M. Paul Doumer et décidé de discuter aujourd'hui l'interpella-tion sur la politique générale du ministère.

M. Fallières a été réélu président du Sé-nat, sans concurrent, par 196 voix sur 224 votants. — Ont été élus vice-présidents : MM. Guérin, Leydet, Poirrier et Desmons.

Commission d'enquête sur la marine réunie sous la présidence de M. Thom-

Le Conseil de l'Ordre de la Légion d'hon-neur s'est prononcé pour la radiation du commandant Bégnicourt. On annonce que le général Kouropatkine va être rappelé en Russie.

De nouvelles expériences ont été faites au omicile de Syveton.

Un grave accident de tramway s'est pro-

Une Election

J'ai encore le temps de tirer la philosophie de l'élection de l'amiral Bienaimé, quoique celte élection ait déjà été apprésiée, ici, par mes amis Siauve-Evausy et Clovis Hugues.

Cette élection, je le déclare tout de suite, ne ma nullement surpris.

Il aurait fallu ne pas connaître les Parissens en général et plus particulièrement le quartier commercant de l'Opéra pour douter une minute d'un succès dont ce marin prudent semblait craindre l'incertitude, puisque, avec une terreur qui lui enlève toute ressemblance avec Jean Bart, il avait commencé par se défiler.

er.
Toute la carrière de cet homme est. Toule la carrière de cet homme est une longue suile d'intrigues et de sollicitations : capitaine de vaisseau devant Majunga, il fit savoir qu'il ne pouvait garder son commandement s'il n'était pas promu contre-amiral.

Afin de Jui donner l'autorité qui lui manquait, on cousût des étoiles aux bras oisifs qui étaient tendus vers le pouvoir dans la commandant de la contre de la commandant de la contre de la commandant de la comman

Après quoi, il courtisa M. de Lanes-san et M. Pelletan dont il fut, au début de ce ministère, l'ami presque intime. Aujourd'hui, il est le protégé de M.

ochefort. Cet homme, comme on le voit, porte ans toutes les antichambres une intré-idité toujours prête à toutes les doci-Doit-il, aux flots mouvants cette mou-

Doit-il, aux flots mouvants cette mouvante conviction qui lui fait préférer égadement toutes les idées et tous les parjis?
Nous ne savons...
Depuis le départ de l'amiral Rieunier qui faisait fuir les auditeurs comme jamais n'avait fui devant lui l'ennemi, un marin manquait à la Chambre.
Ce marin lui est restitué.
Si, comme on le dit, la capacité de ce nouveau chef est l'égale de celle de l'autre, nous voilà satisfaits. Et même nous voilà rassurés. De pareilles intelligences sont sans péril pour la Chambre où elles brillent comme un phare éteint au milieu de contre de la contre de les de les de les de les de l'autres de l'autre nous voilà rassurés. De pareilles intelligences sont sans péril pour la Chambre où elles brillent comme un phare éteint au milieu du soleit.

brillent comme un phare éteint au milieu du soleil.

L'amiral Bienaimé se conduira lui-mème à bien des échecs et, au milieu des
rres, il ira s'échouer à la tribune.
Ce ne sera que ridicule pour lui; point
dangereux pour la nation.

Mieux vaut cette opération que calle
dont, au moins sa démission nous délivre et qui eût consisté pour lui à conduire nos navires sur les côtes.
On en sera quitte pour ne le pas entendre, si toutefois il manifeste l'intention de parler.

on en sera quitte pour ne le pas cir-tendre, si toutefois il manifeste l'inten-tion de parler. Il n'y a que l'adjudicataire de la bu-vette qui ait vraiment à se plaindre de cette élection.

DE

Car, si pour fuir, l'éloquent marin lachant par tous ses hublots les imprécations, les députés vont se réfugier, comme de coutume, à la buvette, l'adjudicataire s'en apercevra.

Encore quelques orateurs de ce genre
et la buvette fait faillite...

A part cela, tout se ressemble et rien
n'est modifié.

Dans ce siège perdu, il y a trois ans,
un nationaliste triemphe à la place d'un
autre qui s'est expulsé lui-même ce la
Chambre.

La République n'a rien gagné et ne
pouvait rien gagner dans celte élection,
où, il faut bien le dire, le candidat républicain, M. Bellan, fut piloyable.

Certainement, si l'élection avait duré
une semane de plus, M. Bellan cut dépassé en nationalisme son concurrent
nationaliste.

Toutes les platitudes, trutes les sollicitations, tous les reniements sétalaient
sur ses affiches.

Sa propagande ne fut qu'une longue
plaidoirie où il plaida pour la République et pour lui-même les circonstances
atténuantes.

Il se réclamait, la veille du scrutin,
des Frères de Saint-Jean-de-Dieu...

Les cléricaux ont tout de même, voté
pour leur candidat et les républicains,
refroidis par cette trop sublie campagne, n'ont pas apporté à la bataille l'enthousiasme des grands jours. Triste conception du combat civique où il n'y a jamais avantage à transformer son drapeau en mouchoir de poche!

Cette élection témoigne, une fois de
plus, que les conditions économiques où
vit le petit commerce sont demeurées
stagnantes et que lui demeure le même.

Au fond, c'est le mécontent en feme.

Au fond, c'est le mécontent le grand levier
du nationalisme. Et pourquoi le petit
commerce qui est le grand levier
du nationalisme. Et pourquoi le petit
commerce qui est le grand levier
du nationalisme. Et pourquoi le petit
commerce est-il mécontent ?

Parce qu'il ne réalise pas, au gré de
ses efforts, qui sont méritants, les profits nécessaires à une vie qui demeure
misérable.

A qui la faute?

Un peu à lui-même, beaucoup aux événements, à la fatalité des choses...

Mais l'homme malheureux cherche
une form

fère, C'est l'histoire de toutes les élections parisiennes passées et présentes et il ne faut pas aller jusqu'à une interprétation politique pour en exprimer les causes

L'Unité Socialiste DANS LE NORD

Le Comité d'entente de la Fédération des groupes socialistes indépendants du Nord et du Pas-de-Calais, qui s'est réuni lundi dernier pour étudier le projet élaboré par la Commission d'unification a décidé de pré-senter la déclaration suivante à ladite com-mission:

Déclaration à faire à la Commission d'Unification socialiste par le délégué de la Fédération des Groupes socialistes indépendants du Nord.

Nord.

Le Congrès tenu à Douai par la Fédération des groupes socialistes indépendants du Nord a donné à ses délégués le mandat de réclamer pour les groupes et Fédérations l'autonomie la plus complète possible. Le Comité d'entente de la Fédération, se conformant à ses indications, présente les observations suivantes au projet élaboré par la Commission d'unification:

1º Contrôle des élus. — Le projet did que que l'êtu relève individuellement, comme cnaque militant, du contrôle de sa Fédération à la pratique, de dire que « l'étu relève du confrole de sproupes qui ont contrôlué à son élection, seur recours de la Fédération devent le Congrès annuel ».

2º Organisme central du Parti. — Le pro-

2º Organisme central du Parti. — Le pro-

confère à l'or anisme central du Pa

des droils considerables.

C'est cet organisme central qui, d'apra l'estrait encore plus simple et plu des droils considerables.

C'est cet organisme central qui, d'apra l'entre le projet, interpréte les décisions des Corgrès; c'est lui qui contrôle le groupe parlimentaire fout entier; c'est lui qui peut ron pre les relations avec les journaux qui prediament du Parti; c'est lui qui, en un mo détient le pouvoir suprème contre les Corgrès,

presque exclusivement de suppléants parisions.

Il serait donc préférable:

1º Que les fédérations de province fussent
libres de se laire représenter au Comité
Centrel par n'importe lequel de leurs membres, député ou non;

2º Que le Controle du groupe pariementaire fut réservé au Congrès annuel.

Le déégué de la Féderation fera part de
ces observations à la Commission d'unitication et demandera si on entend y donner
salisfaction dans le projet de résolution.
En outre, le Congrès de Donai ayant décidé que les groupes composant la Féderation, après avoir été mis au courant des
travaux de la Commission d'unification, détibérereient sur leur adhésion de dintrive au
Part Socialiste Unifié, le délégué ne peut
dès à présent donner l'adhésion de la Fédération du Nord au projet de la Commission.

LE COMITE D'ENTENTE.

LE COMITE D'ENTENTE.

Cà et Là

AUTOMOBILES POUR NOURRISSONS Si nous en croyons un de nos confrè-res parisiens, il y a, à Londres, un mar-chand de voitures d'enfants, qui a in-venté l'automobile pour nourrissons. Le fait est que la locomotion des nou-veau-nés était jusqu'ici absolument dans

eau-nés était jusqu'ici absolument dans enfance. Les nourrices étaient obligées de pous-er devant elles une petite voiture dans quelle les bébés étaient désagréable-vent cahotés.

laquelle les bébés étaient désagréablement cahotés.

Avec l'auto en question, la nourrice n'a plus qu'à suirre ou à marcher à côté.

La petite machine fait tranquillement du trois à l'heure et les nouveau-nés qui s'y trouvent ont lè droit de s'abonner aux journaux de sport.

Seulement, il paraît que la police n'a pas jugé la d'iose de son goût. Des automobiles sans numéro; des nouveau-nés qui n'ont pas leur brevet de chauffeur, tout cela n'est pas, d'après elle, conforme aux règlements.

Mais il faut croire que tout cela s'arrangera; que les bébés se mettront en règle et que l'autorité n'aura plus rien à dire.

Au surplus, il ne faut jamais désespérer du progrès et il y a tout lieu de compter qu'on arrivera même à se procurer des nourrices automobiles.

serait encore plus simple et plus

pre les relations avec les journaux que réclament du Parti; c'est hu qui, en un mo détient le pouvoir suprème contre les Congrès.

Or, le projet règlemente la nomination de oux que l'on tue...

Or, le projet règlemente la nomination de oux que l'on tue...

Or, le projet règlemente la nomination de oux que l'on tue...

Or, le projet règlemente la nomination de oux que l'on tue...

Or, le projet règlemente la nomination de oux que l'on tue...

des délégués suppléants habitant la capitat, ontrairement à un adage bien connu, sans relations réquentes avec les fédérat ont de proyime.

Le projet interdit en effet aux fédérats ontende de se faire représenter par leurs dépauks qui sont cependant en rétations permanentes es exerter à paris quand lis ne s'y frouvent pas pour les travaux parlementaires.

En outre, les fédérations ne pourront d'a près le projet, déléguée comme litulaires de la nomination de l'année de l'année dermière.

Le résultat de ces décisions sera le sui vant : les députés ne pouvant être délégués au Conseil Central, les délégués suppléants avant des centaines de kilomètres à laure pour s'y rendre, le Conseil Centra ne verra à ses réunions que les délégués suppléants choisis parmi les camarades de Paris.

B ne parait pas légitime que la direction des décisions du Congrès, etc., etc., soint des decisions du Congrès, etc., etc., soint de la confident de le control des des sontes du Congrès etc., etc., soint de la province, que l'interprétation des décisions du Congrès, etc., etc., soint de l'une des moistres de le control de soi

i sérité, la vénérable révolutionnaire avait les choses très belles, dans la forme co-qui lui était familière. Elle avait décrit agonie à Toulon, la désagrégation de sa-oane, de sa matière « retournant lente-aux éléments originels », puis un faible ir, une légère repriso de force vitale, un les accordé au dernier moment par la na-distraite, ou apitoyée elle aussi. à fit lire à la « Vierge rouge » ce qui ve-dètre publié sur son compté, et elle put tater un rare phénomène de bienveillance trale.

le, ecture des articles nécrologiques doit ur un faux mort d'un puissant intérêt : oilà donc, se dit-il, ce que l'on pensait de mon vivant et ce que l'on redira j'aurai définitivement clos ma paupière pée de longe cils sovers.

ouquier, qui lui avait consacré un article blogique élogieux, rmi les cas de ce genre, il en est de partirement piquants: celui de l'oraison fue du zouave pontifical Gicquel, prononcée M. Pic. évêque de Potitiers: « Avant de rau secours du saint-siège, ce héros était me demander ma bénédiction, le n'outai jamais fl'impression de piété et de heur qui brillait sur son visage quand il eleva. Il était transfiguré! Et maintenant st conché à Tibur, dans son suaire de tyr! « Or, peu de jours après, le héros tyr comparaissait, plein de vie, devant le unal correctionnel de Laval, non pas prément pour avoir volé an secours du saint-et (1).

s dictionnaires biographiques ont tué des gens avant l'heure. Cette mésaven-advint notamment à Latour Saint-Ybars, ette auteur dramatique. Il y a une quin-d'années, le président d'une assemblée rale de la Société des gens de lettres, didant à l'appel nominal, arriva au nom de nr Saint-Ybars: Mort! répondit une voix.

cria: Présent: défunt, qui portait gaillardement ses unte-quinze ans, n'était point du tout au de son rouleau; il s'attarda longuement notre vallée, de larmes. 1803, la mort de M. de Freycinet fut ncée par divers journaux. Les amis de

Après sa mort héroïque sur le champ de ba-de Castelfidardo, Gicquel fut condamné à ze mois de prison pour esceroquerie diverses.

l'ancien ministre accoururent à son domicile de la rue de la Faisanderie, où ils le trouvèr rent assis à sa table de travail:

— Vous le voyez, leur dit-il, je me porte bien; je serais parfaitement en état de conduire mon propre deuil!

Cest sur ce ton-la qu'il convient de prendre la funèbre mésaventure. A la même époque, M. Camille Debans, également victime d'une inhumation précipitée, écrivait à un ami; e Hier, un de mès camarades venait, sur la foi de l'. « Echo de Paris », m'annoncer que j'étais mort. Jugez de ma confusion: je n'en savais rien! »

Le sénateur Béral et le député Vigné d'oct fon furent victimes du même accident, qui alarma leurs familles, heureusement sans les mettre en deuil.

En 1897, plusieurs journaux des départements publièrent, sur la foi d'une feuille ni-coise, des articles n'écrologiques sur Hemi Meilhac, qui ne mourut que quelques mois après. L'un de ces journaux constatait que Meilhac venait de « suivre dans la tombe son collaborateur Ludovic Halévy ». L'auteur de cette remarque s'attendrissait sur ces « frères siamois du libretto jadis unis dans le succès, maintenant unis dans la tombe ». M. Ludovic Halévy, homme réservé, n'éleva aucune réclamation. Il fit le mort.

Mais tout le monde ne se montre pas d'aussi bonne composition. Ainsi, la princesse Lise Troubetskoi. dont des journaux parisiens avaient prématurément annoncé le décès, leur adressa de Lausanne des télégrammes indignés.

De même, Mme Anais Ségalas trouva fort

avaient prématurément annoncé le décès, leur adressa de Lausanne des télégrammes indignés.

De même. Mme Anais Ségalas trouva fort mauvais d'avoir été inscrite comme décédée an livret de l'exposition des portraits d'écrivains organisée rue de Sèze. On lisait en effet dans ce catalogue : « Ségalas (Mme Anai), poète et littérateur, née à Paris en 1814; décédée. » Elle s'empressa de revendiquer avec force son droit à la vie.

G. Vapereau, le Vapereau du « Dictionnaire des Contemporains », eut aussi quelques assassinats de ce geune sur la conscience. Il fit mourir à Toulouse M. Albert de Rességuier, qui, étant encore plein de vie, adressa à son meurtrier les vers suivants:

Le comte Albert de Rességuier.

Parmi les moris rangé trop vile.

Du biographe soilieile

Qu'au moins avant des cite.

A quoi l'assassin, déférent, s'empressa de répondre, non dans la langue des dieux, mais tout au plus dans celle des demi-dieux:

Monsieur Gustave Vapereau

Quí vous a tué sur parole.

Assez aisement s'en consoie.

En voyant que de son lombeau voire esprii si gaument s'envole.

Angelo de Sori, le romancier dont le véritable nom était Scialer, fut aussi un de ceux qui purent entendre la voix de la postérie.

Angelo de Sort, le romancier dont le veritable nom était Sclafer, fut aussi un de ceux qui purent entendre la voix de la postérité.
On annoua ou'il sétait tué en se précipitant dans ce concert de notes attendres. Deux jours après. Angelo de Sort reparut plein de santé sur le boulevard. Vers 1878, le bruit de san mort ayant de nouveau circulé. Monsélet publia un article qui débutait en ces termes:

« Mon cher Angelo, si vous cres bien mort cette fois et pour tout de bon, je vais dire ce que vous nous la fassiez aux axphodèles, tant pis pour vous. Ce sera la dernière fois dans tous les cas, je vous en avertis !

Très confus, Angelo de Sort promit à Monsélet de mourir sérieusement la fois suivante. Et en vérité, la mort est une chose sérieuse; c'est peut-être la seule chose sérieuse de ce bas monde.

Ce qui ne doit pas nous empêcher d'en parler gaiment à l'occasion; d'autant plus que malgré sa sévère majesté, elle produit souvent des effets comiques. Celui, par exemple, que je note pour terminer:

La veuve de Benjamin Antier, l'auteur dramatique, touchait une pension au ministère des beauvarts. Elle se présente un triste jour à la caisse et se nomme:

— Comment ! s'écrie sévèrement le caissier, vous prétender être Mme Benjamin Antier, ? Cest un peu fort

— Mais oui, Monsieur, il n'y a là aucun doute... je suis...

— Cest impossible. Vous n'êtes pas Mme Antier, et si vous êtes Mme Antier, vous étes morte! !

En apprenant d'une manière si brusque qu'elle était morte, la pauvre femme tomba

morte!! En apprenant d'une manière si brusque qu'elle était morte, la pauvre femme tomba accablée sur un siège, où elle fondit en lar-

mes.... On l'avait rayée par erreur de la liste des pensions à la nouvelle du décès d'une de ses

pensions a la nouvene de parentes.

La pauvre Mme Ántier fut rapidement ressuscitée grâce à l'intervention de la Société des auteurs, et sa pension fut rétablie.

Albert ROBERT.

PAR SERVICES SPECIAUX

Russo - Japonaise

Les prisonniers Russes au Japon

Tokio, 12 janvier. — Les vingl-six officiers russes remis en liberté sur parole, qui sont arrivés le 10 janvier à Nagasski, ont reçu un très bon accuei des représentants, des citoyens et des fonctionnaires municipaux. Ils ont été conduits au jardin du Tempte, où des rafraichissements ont été servis. Au nom des officiers, russes, le colonel Trichakoff a dit qu'il était impossible de trop exprimer leurs remerciements pour une réception si cordiale de la part d'hommes qué étaient récemment ennemis. Il croyait que, après la guerre, la Russie et le Japon seraient très bons amis.

Télégrammes Impériaux

LES DECORATIONS PRUSSIENNES
La collation de l'ordre « Pour le Mérile
ux généraux Stoessel et Nogi a donné li
l'échange des télégrammes suivants en
es souverains:

« La défense de Port-Arthur de « La défense de Port-Arthur det toujours un exemple pour les soldaites les nations. Le héros qui a cor vos troupes est l'objet de l'admire monde entier, notamment de celle aumée et de la mienne personne Afin d'exprimer notre sympathie admiration pour le général Stoessel ses vaillantes troupes, j'espère rect re autorisation de lui confèrer no haute distinction militaire, l'ordre le Mérite », que crèa Frédéric le Gcompte rendre le même hommage à fant adversaire, le général Nogi. «

Le tsar a répondu :

« Au nom de mon armée, je vou cfe de la haute distinction que vi l'intention de confèrer au général le général a accompli avec bray

L'empereur du Japon a répondu

con. »

H est significatif que les journaux co servateurs tels que la « Deutsche Tagesze tung » s'associent à ces critiques. Le « Re

FEUILLETON DU 13 JANVIER. - Nº 28

Vautours de Paris

LE DRAME DE FONTAINE-AUX-BOIS

XI Au Village La réponse arriva aussitôt

PREMIERE PARTIE

Dites à M' Plessis que M. le proquescur sera au château dans un instant.

Le Breton remonta sur sa brave bête et le lança au gaiop eur le chemin de Fontaine aux-flois, tandis que les gens de Joigny se disaient:

— Qu'est-œ qu'il y a ? Un malheur sû-

rement!

H avait hate de revoir son maltre.
Comme Copin, it ne voulait pas croire à da mort de son pauvre officier.
Meis, entre les deux, il n'v avait que lui

XII Obscure enquête

La justice était en mouvement.
Mais elle n'est pas la même parfout.
Il y a autant de variétés entre les types
a prêtres qui officient sur ces, autels et
ennent ses fausées balances que dans la ;
aune du continent noir.

Nous avons le magistrat débonnaire et le magistrat l'eroce, le juge qui ne songe qu'à son avancement et ceuir qui s'occupe de temps à autre des plaideurs et de leurs interêts; le magistrat qu'voit des criminels partout et ceui qui n'en trouve mulle part; le somnoient et l'agifé, le pécheur à la ligne et le gastronome qui prétère la lecture de Brillat-Savarin à l'édude des lois innombrables qui nous régissent.

Et mille autres.

En ce temps-là, à Joigny, qui est une brave petite ville où on aime les bons vins de Bourgogne, la table, la chasse et les jardins, la magistrature était extraordinairement bienveillante et pacifique.

La plupart de ses membres, assis ou debout, contents de leur sort, préféraient un bon diner chez des amis à la pius retentissante des affaires.

En un mot, ils appartenaient et s'en faissient eloire au troupeau d'Epicure, d'ho-

bond iner chez des amis à la plus retentissante des affaires.

En un mot, ils appartenaient et s'en faissient gloire, au troupeau d'Epicure, d'honorable mémoire.

La lettre de Mª Plessis, qui, aux yeux du procureur-de- Joigny, le plus aimable des hommes, possédait le prestige incontesté des célébrités du barreau parisien, produisit surfout un effet d'ennui sur son esprit. Elle troublait sa quiétude et dérangeait ses projets.

Il l'accueillait avec d'autant plus d'ennui qu'elle le trouvait tardivement dans ce que nos bons afeux appelaient avec élégance les bras de Morphée et qu'il comptait, avec son ami le juge d'instruction, célibatair comme lui, faire le soir même, à Paris, un petit vovage d'agrément.

Il se leva, très ennuvé de ce que fant d'autres auraient estimé un coup du sort et au'il considérait comme une effroyable convée.

Le jeune duc de Brévannes asseassiné!

Il se représentait la scène ; il le voyait étand dans un coip de son parc, mort.

en que ques mots. Et il pressentait là dessons une épouvan-table mecanination, tres tenebreuse, et par-dessus tout une responsabilité qui aurait voun écarier de sa têle et de ceue de son

ouin cearine de sa vani lecointe, c'était le juge d'instruction. Lecointe, c'était le juge d'instruction. Riches tous deux d'une honnête-fortur ls étaient unis comme les doigts d'une m

me main.

Copains du lycée d'Auxerre, camarades du quartier Latin, où ils avaient fait tant de bonnes parties, on les voyait presque toujours ensemble.

Quand Bidault, le procureur, passait dans une rue, les habitants de Joigny se di-

— Lecointe n'est pas loin. Bidault aurait voulu renvoyer cette tuile

Dès qu'il fut gravement vêtu de noir, mme il convient à un magistrat dans les constances solennelles — et quelle autre vait l'être à un tel degré! — il se disposa sortir, après avoir dit à une vieille et resclable cuismière barbue qui se trouvait rez-de-chaussée de sa maison : — Je sors, Florence, pour une affaire de plus haute gravité, ma bonne. Je ne sais quelle heure nous rentrerons... — Vous et monsieur Lecointe?

Sans doute; une grosse affaire, Flo-et qui va délier les langues. en alla, et dans les rues il serrait les , en homme qui vient d'être chargé tâche qui demande réflexion. le temps en temps son malicieux sou-ir revenait. Il en est aussi?

re tui revenau. Sur la promenade des Quinconces, après voir en chemin averti ceux dont il avait esoin pour cette expédition judiciaire, arrêta devant une vieille maison d'appa-

— Bon. Le juge était en train de se faire la barbe. Son rasoir à la main, barbouillé de savon, lébraillé, son gros ventre s'échappant d'un antaion de flanelle, il n'avait aucune ma-

esté.

Autant Bidault était mince et élancé, au-ant Lecointe était gros et gras, rond comme in tonneau mais rond partiout, de la têle omme des épaules, de la face comme du los, lippu, avec un masque friand et sen-

suel.
Son volumineux abdomen ressemblait à celui d'un bombyx, et sa chemise de muit laissait à nu une partie de sa gorge et de sa posteine énoume et moile.

— Prends garde, mon ami, lui dit le procureir, tu engraisses trop.

— Tant pis. Pourquoi viens-tu me déranger si matin, toi, le plus indolent des hommes !

mes Satue, mon bon; je t'apporte la gloire.

— Farceur!

— Parole d'honneur! Tu vas voir, mais d'abord termine ta barbe. Dans la joie, tu pourrais te livrer à des mouvements désordonnés et entaner ta belle peau de blond.

— Attends, en deux temps, ce sera fait. En effet, en deux coups de rasoir, l'opération fut achevée.

Alors le procureur, tranquillement installé sur une bonne chaise basse, put jouir de son effet.

son effet.

Il commença:

— Tu connais bien le jeune duc de Brévannes?

— Parbleu! Nous avons diné quelquefois en son aimable compagnie.

— Ur charmant garçon!

— Je te crois.

— Et sa grand'mère a un chef de premier effet.

ordre.

A qui le dis-tu?

Ouel age crois-tu qu'll ait, le duc?

Vingt-cinq ans à peine. Arrive au fait.

Tu sais qu'il est dieutenant de chasseurs, en gaunison à Tours.

Parfailement.

Il aurait mieux fait d'y rester que de venir passer quelques jours à Fontaine-aux-Bois.

Bois.

— Pourquoi ?

— Je vais te l'apprendre, Suis mon exemple. Habille-toi convenablement. Nous al-

ions chèz la duchesse.

— Déjeuner?

— Dans tous les cas, pas avec le jeu

A cause?...
Il lui est survenu cette nuit un petit - Lequel ? - On l'a trouvé mort ce matin dans le

parc.
Le juge d'instruction sursauts.
— Mort! rit-il.
— Radicalement, sous une pluie to fielle.

tielle.

dent?
Le procureur déclara lentement:
Pélon toutes probabilités, il me parali
qu'on l'aurait assassiné.
Lecointe qui passait une chemise se re-

qu'on l'aurait assassiné.

Lecointe qui passait une chemise ae retourna :

— Tu dis ?...

— Je dis qu'à mon avis on l'aura assassiné. Seulement, il se peut que je me trompe.

— Où ? Qui ? Comment ?

— Où ? Dans son parc, à l'endroit où 3 est tombé. Qui ? Je ne sais pas. C'est à nous de trouver le coupable et de le convaincre de son crime, d'accomplir en un mot les preuves destinées à faire tomber sa tâte. Comment ? De deux balles qui lui ont traversé la poltrine et troué le crâne.

Lecointe était bouleversé positivement.

— De sorte, fit-il, que nous voilà chargés d'une affaire abominablement compliquée.

— It men coûtait de te de dire L...

— Tu railles ! Sans compter une ca ve nous cêrer pour notre petite partie l...

— Bah! fit le procureur, c'est peut-être plus simple qu'on ne pense. Filons.

— Tu as donné des ordres ?

— Les voitures doivent nous attendre. Es

V